

Réf: Dossier 244794

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIVINE PRESTIGE »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU RAM, Lot  
00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Août 2023, et enregistrés à COCODY le 23 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE PRESTIGE »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES, COMMERCIALISATION, DISTRIBUTION, ACHAT & VENTE DE PRODUITS PETROLIERS ET DERIVES, COMMERCE GENERAL, TOUT TYPE DE SERVICES AYANT UN LIEN DIRECT ET INDIRECT AVEC L'OBJET SOCIAL

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU RAM, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle TESSIA IDA AHINOAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10025 du 07/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64971/GTCA/RC/2023 du 07/09/2023

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

